

Zeitschrift: Le pays du dimanche
Herausgeber: Le pays du dimanche
Band: 1 (1906)
Heft: 33

Artikel: Lettre Patoise
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-256241>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Comment le leur refuser ? Ils n'ont pas été condamnés pour deux existences.

Il est vrai que tout cela se passe en Amérique.

* * *

Les arbres de table. — Le chic, pour les grands diners, sera de conduire ses invités devant une table sur laquelle seront dressés les fruits, non plus dans des compotiers, mais tenant par leur pédoncule aux branches mêmes de l'arbre emprisonné par sa racine dans un pot somptueusement décoré.

Cette mode nous est venue du Japon. Les Nippons conservent, en des récipients minuscules, des variétés naines des essences les plus volumineuses de leurs forêts. Nos arboriculteurs, en véritables artistes, sont en train de révolutionner la production des espèces à fruits et ont réussi, par des tailles savantes, à créer des formes buissonnantes ; le « fuseau » pour les fruits à noyaux : abricotiers, pruniers, cerisiers, pêcheurs ; la « palmette », pour les fruits à pépins ; la « touffe », pour le grosseiller, la framboise, le figuier ; la « spirale », pour la vigne ; le « vase », pour le pommier spécialement, etc.

La culture des arbres fruitiers en pots permet le déplacement facile des sujets, dont les floraisons précoces peuvent être préservées des effets des gelées tardives. Les protagonistes de cette ingénieuse innovation affirment encore qu'il est possible de conduire presque mathématiquement le rendement en fruits, qu'on produit en plus grande abondance, plus beaux et meilleurs.

* * *

Un cercueil de cuir. — M. Diriong, corroyeur à Schlestadt, est connu dans tous les pays pour une idée originale, mais passablement macabre. Il s'est fait confectionner un cercueil en cuir et a annoncé la ferme intention d'y dormir un jour son dernier sommeil.

Le cercueil est en réalité une grande valise qui semble des plus confortables pour entreprendre le dernier... voyage ! Il est formé de quatorze peaux tannées, collées et rivées ; les poignées et les pieds sont en cuir, et dans le couvercle sont ménagées deux ouvertures avec des glaces. Ce bizarre article de voyage revient à plus de 1200 fr ; il s'agit donc déjà d'un objet de luxe et qui n'est pas à portée de tous les mortels.

* * *

Les vêtements en bois. — On commence à fabriquer en Amérique, des vêtements en fibres de pin. La substance ressemble à un drap raide et épais et est aussi durable, en apparence que le cuir.

Il n'est pas impossible que, dans l'avenir, des vêtements à bon marché, coûtant environ 50 cents et d'une longue durée garantie, soit fabriqués en sapin ou en pin.

Depuis longtemps on fait des serviettes, des chemises, des faux cols de la plus fine qualité avec du chanvre ; et l'emploi du bois dans la fabrication des tissus plus pesants résulte d'un procédé aussi simple.

Le bois est d'abord écrasé en une pulpe molle et cette pulpe passe dans des trous percés dans une plaque en fer. La pulpe sort de là en longues cordes, d'un diamètre d'environ un demi pouce. Ces cordes, qu'on peut alors briser facilement, sont séchées puis tordues serré, jusqu'à ce qu'elles deviennent aussi fines que du fil. Une partie de ces fils est employée pour former la chaîne ; l'autre pour la trame. On obtient

ainsi un drap solide, tissé au moyen de fibres de bois.

* * *

L'alcool et les grèves. — L'alcool a une large part de responsabilité dans les grèves. C'est lui qui trouble la raison, ouvre l'esprit aux prédictions de haine et prépare les explosions. Quel est le seul homme qui gagne à la grève ? C'est le cabaretier. C'est chez lui qu'elle est décidée, c'est lui qui donne asile aux assemblées quelle provoque comme aux individus en chômage. Son concours n'est pas gratuit, et il est dans l'ordre qu'il fomenté et encourage ce dont il profite. Quelle garantie de sang-froid et de modération pour les décisions des réunions ouvrières que ces assises enflammées par l'alcool ! N'est-il pas certain que ce qui est perdu pour le calme et le sang-froid est gagné pour l'excitation et pour l'émeute ?

* * *

La population de l'Alsace-Lorraine. Le « Pays d'empire » a une superficie de 14,513 kilomètres carrés, avec une population globale de 1,719,470 habitants, soit une densité moyenne de 118,5 par unité de superficie. Au point de vue de la nationalité, il y a 1,403,115 indigènes (dans ce nombre figure les enfants des immigrés), 251,056 Allemands et 65,299 étrangers. En 1902, il a eu 12,896 mariages, 54,340 naissances et 35,229 décès, ce qui laisse un excédent de 19,111 pour les vivants. Ces chiffres, traduits en moyennes et comparés aux moyennes correspondantes pour l'empire allemand, donnent des résultats sensiblement inférieurs.

* * *

Bains de chiens. — On vient d'inaugurer à Dresde un établissement de bains froids à l'usage des chiens. La médecine allemande ayant constaté que l'ami de l'homme est sujet à des maladies de peau dont il fait volontiers part aux personnes qui l'entourent, a reconnu la nécessité de lui prescrire des soins méticuleux d'hygiène et de propreté. Sans doute, il eût suffi de le conduire à l'Elbe ; mais il y a des chiens qui ne savent pas nager ; pour leur épargner, ainsi qu'à leurs maîtresses, des angoisses cruelles, on aménage dans toutes les grandes villes d'Allemagne des piscines spéciales, pourvues de tout le confort moderne.



LETTRE PATOISE

Dà lai Côte de mai.

Coci s'a péray dain enne petéte velle di Jura qui ne veux pe nommay. Le maître d'hôtel était allay in pô se promenay po se détendre les néaies. Lai sommelière se trouvait seule po le service. Quatre bés messieurs, bin ficelais airivainnt po dénay en l'hôtel. Lai sommelière, que s'aidait en in bon tringeld, les servéché de son meux. Tot le monde feut content.

Tiaint venié le moment de réglay le compte, tchétiun tiré son porte-monnaie po payie le dénay tot entie. Main niun ne vité léchie payie son végin po lu. Ça moi que paye, diait l'un. Ça moi, criait in âtre. Ça bon, ça bon, dié le trâjieme, ai n'ié pe taint ai tchiconay po enne bagatelle pareille ; i seux le pu véde des quatre, i peux bin vos payie ci peté dénay, ce veut être po moi in honneur de vos aivois régalay adjed'heu, d'autant pu que ça mai féte. — Non, non,

nos ne velant pe dinche, criainnt les tras âtres.

Il monsieur que se trovait en enne âtre tâle, (iote complice, bin entendu) que n'aurait inco ran dit, se ieuve ai peu iôs dié : Tot çoli, c'à bin bé, en voit que vos êtes bons aimis ; main, ai vos en fâ fini. I veux, se vos velais, vôs bayie in bon conseil ; ai vos fâ tirie à sort po saivoi ctu que payie l'écot. Nos vlans banday les euïes en lai sommelière, ai peu ctu qu'elle l'aitraippré en à po tos les frais. Bravo ! nos sont d'aicô. — Lai sommelière en effet, les euïes bandais dain in care de lai sâlle daivait en aitraip-pay un : main les malins s'esquivaïnnt tot doucement l'un aiprés l'âtre, comme des raites feu de lai traippe. Enne minute aiprés airivé le cabaretie que feut bin écâmi de voi sai servante, enne serviatte tchu le may, se promenay pai lai tchambre en étendaint les brais comme enne enbovie. Elle l'allé droit tchu lu, l'aitraippé pai lai maingde de son paletot ai peu crié : ça vos que payie ! — Qué l'idée vos péce-té pai lai tête, Maide-moiselle, po duere en lai pomme tieute en ces heures tote seule ? Aivo inco tot voté écheprit ? Lai sommelière, recognéchaint son maître enieuvé sai serviatte ai peu raiconté ço qu'était airivay. — En allont bin en lai police, les gendarmes ritainnt de totes les sens ; main nos quaitre farçons ritant inco pu vite que les gendarmes. I les ai vus péçay pai lai côte de mai.

Stu que n'âpe de bos.

Passe-temps

Solutions pour le n° du 18 août 1906.

Rébus : Aide-toi le Ciel t'aidera.
22 ôtés de 24 reste 2.

Singularités alphabétiques :

Traduction : Hélène est née au pays grec. Elle y a été élevée. Elle y a vécu. Elle y a été occupée et aidée. Elle y a été aimée et haïe. Elle y a obéi, a été abaissée, a végété, a hérité. Elle y est décédée, âgée et cassée.

Récréations mathématiques

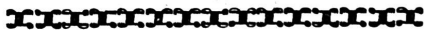
Une femme portant des œufs au marché rencontre trois autres femmes. Elle donne à la première la moitié de ses œufs plus la moitié d'un œuf ; à la seconde la moitié des œufs qui lui restent plus la moitié d'un œuf ; à la troisième encore la moitié des œufs qui lui restent plus la moitié d'un œuf. Elle ne garde rien, et cependant elle ne casse aucun œuf. Combien en avait-elle ?

CHARADES

Avez-vous dans mon deux, lorsqu'il est mon premier,
Entendu quelquefois le son de mon entier.

Mon premier, mon second, faits dans le même moule,
Complètent mon entier, aussi rond qu'une boule,
Et les deux réunis renferment un doux lait
Qui, pour les pays chauds, est un divin bienfait.

Un pronom possessif fixera mon premier,
Un arbre audacieux formera mon dernier,
Et c'est un arbre encor qui fera mon entier.



Editeur-imprimeur : G. MORITZ, gérant.